



LA COMMISSION SYNDICALE DU PAYS DE CIZE

RECRUTE

UN(E) RESPONSABLE DES TRAVAUX

Poste à temps complet : 35 heures/semaine

Recrutement susceptible d'être pourvu par voie contractuelle conformément à l'article L 332-8 alinéa 2 de la Fonction Publique

Cadres d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX (à partir du 2^{ème} grade) et des AGENTS DE MAÎTRISE

I. ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sous l'autorité du Président, et sous la responsabilité du Directeur, vous êtes en charge plus particulièrement :

- Organisation des chantiers de l'équipe suivant la saison et les besoins,
- Remontées des besoins (demande d'éleveurs et autres acteurs de la montagne, nécessité des ouvrages et équipements) pour anticiper les chantiers,
- Organisation de l'entretien des voiries : une partie est réalisée en interne, une partie est déléguées à des entreprises extérieures via des marchés,
- Ouverture et fermeture des réseaux d'eau alimentant les cabanes pastorales et les points d'abreuvement des animaux
- Réalisation d'équipements pastoraux : parc de contention, clôtures...,
- Organisation et participation à des chantiers d'écobuage,
- Petits entretiens sur des équipements collectifs (exemple : parc de contention) et des aménagements divers sur le territoire (ex : petite passerelle),
- Interventions pastorales : comptage bétail, visite sur des limites entre kaiolars, répartition du bois de chauffage aux kaiolaristes...,
- Missions de "garde assermenté" : respect du règlement des estives pour les éleveurs, surveillance stationnement sauvage...

II. COMPÉTENCES

- Discrétion professionnelle et devoir de réserve, sens du service public,
- Connaissance du monde agricole,
- Connaissances en travaux publics (voirie, eau),
- Esprit d'initiative, autonomie, réactivité,
- Sens de l'organisation, disponibilité, discrétion, rigueur et polyvalence,
- Permis VL obligatoire,
- Langue basque appréciée,
- Langue étrangère : espagnol.

III. CONDITIONS D'EXERCICE

- Le territoire d'intervention : 17 000 ha situés entre les communes de Behorleguy et Arneguy. Ce territoire s'étend en partie sur Aezkoa (vallée Navarraise) dans le cadre de la facerie (contrat de pâturage) qu'à la Commission Syndicale avec la Junta de la Valle de Aezkoa,
- Activité variable sur la saison, en lien avec la transhumance et tous les travaux qui y sont liés, comme la surveillance de l'eau sur la période estivale, y compris en week-end,
- Véhicule de service mis à disposition, compte tenu de déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire concerné ; téléphone professionnel,
- Garant de l'image du service public (bonne attitude, comportement adapté, etc),
- Encadrement d'une équipe de 2 agents techniques,
- Lieu d'embauche : local technique situé sur la commune de Saint Michel,
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

IV. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : le 20 JUIN 2022, à 8 heures.

Les candidatures devront être déposées par voie électronique sur le site www.cdg-64.fr, onglet "Emploi et recrutement", rubrique "Offres d'emploi", puis "Postuler à un recrutement suivi par le CDG 64" ou à l'aide du lien suivant : **[POSTULER SUR LE SITE DU CDG 64](#)**

Les correspondances seront adressées aux candidats par courriel (convocations, lettres de réponse). Il est impératif de consulter régulièrement votre boîte de réception mail et les courriers indésirables.

V. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Pôle Valorisation des compétences et des organisations du CDG 64 - Tél 05.59.90.18.23 – recrutement@cdg-64.fr

VI. POSTE À POURVOIR

15 SEPTEMBRE 2022. Une période de tuilage est envisagée.